

Rapport annuel 2019-2020



*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec



TABLE DES MATIÈRES

Profil de la société.....	3
Conseil d'administration.....	4
Message du président du conseil d'administration.....	5
Équipe de direction.....	6
Message du président-directeur général.....	7
Activités financières	8
Planification stratégique.....	9
Performance en développement durable.....	10
Atteinte des objectifs en développement durable.....	11
Infrastructures et entretien.....	12
Rapport de la direction.....	14
Rapport de l'auditeur indépendant.....	15
États financiers.....	16



Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2020.

Ce rapport présente les états financiers audités et souligne également les activités et réalisations marquantes de l'année.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,



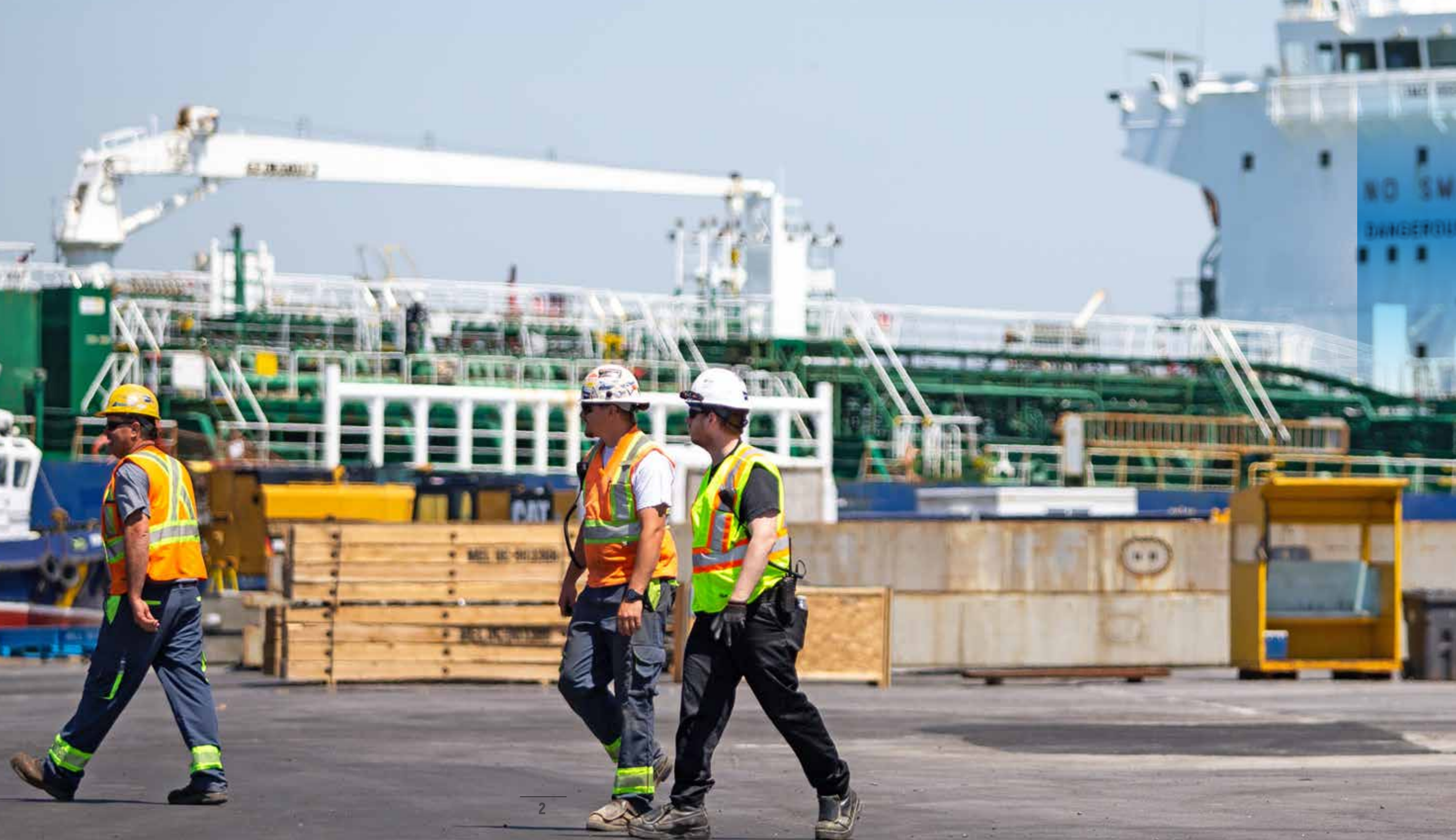
Jean Poliquin

**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec







PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

MISSION

Favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

VISION

Être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

VALEURS

Qualité du service

- Rigueur, rapidité et flexibilité de notre personnel
- Une approche client personnalisée

Développement durable et environnement

- Un environnement de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement
- Un développement en harmonie avec le milieu environnant

Partenariat

- Une équipe soucieuse de travailler en collaboration avec tous les intervenants
- Des actions favorisant la synergie avec les entreprises existantes

Engagement dans l'excellence

- Une gestion valorisant les idées novatrices
- Leader dans l'offre d'infrastructures exceptionnelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité d'administrer la Société et d'en superviser la gestion, il doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et efficientes. Afin de le soutenir dans la réalisation de son mandat, il a confié certaines des responsabilités qui lui incombent au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'au comité d'audit et de gestion de risques.



FRANCINE CLERMONT
Vice-Présidente du Conseil
Présidente-directrice générale,
Les Industries PRO-TAC Inc.



YVES HAMELIN
Président du comité d'audit
et de gestion de risques
Président-directeur général,
SAV3 - Cabinet Conseil Inc.



PATRICIA BLANCHETTE
Membre du comité d'audit
et de gestion de risques
Notaire, Provencher et
Blanchette notaires Inc.



MATHIEU GAGNON
Membre du comité
de gouvernance, d'éthique
et de ressources humaines
Président-directeur général,
Groupe Maco Inc.



MARIE-CLAUDE GUILBERT
Présidente du comité
de gouvernance, d'éthique
et de ressources humaines
Présidente,
Groupe Conseils MCG



ÉRIC DEQUENNE
Membre observateur
Vice-président aux
affaires internationales,
Investissement Québec



DANIELLE HÉBERT
Secrétaire du Conseil

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Mandat: le comité de gouvernance, d'éthique et ressources humaines a pour mandat de surveiller la régie d'entreprise, la gouvernance, l'éthique, les ressources humaines, la santé et sécurité, le développement durable, les communications ainsi que les dons et commandites.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, le comité gouvernance, d'éthique et de ressources humaines s'est réuni à quatre reprises. À ces réunions, le comité a traité plusieurs sujets et a effectué des propositions sur les dossiers suivants :

- Suivi au plan relève et de développement des ressources humaines;
- Code d'éthique et de déontologie des employés;
- Politique de prévention en matière de harcèlement et de violence au travail;
- Directives d'utilisation des installations;
- Relativité salariale;
- Révision de l'organigramme;
- Politique de dons et de commandites;
- Modification du Plan d'action de développement durable;
- Évolution de la situation des ressources humaines dans le cadre de la constitution de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc.

COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DE RISQUES

Mandat: le comité d'audit et de gestion de risques a pour mandat de surveiller l'information financière, l'audit externe et de mettre en place un processus de gestion des risques.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020, le comité d'audit et de gestion de risques s'est réuni à trois reprises et a présenté ses commentaires au conseil d'administration relativement aux rapports suivants :

- Plan de gestion intégré des risques;
- Budget d'investissement 2020-2021;
- Budget d'exploitation 2020-2021;
- États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020;
- Résultats d'audit de l'exercice financier au 31 mars 2020;
- États financiers trimestriels au 30 septembre et au 31 décembre 2019;
- Évolution du budget d'investissement 2019-2020;
- État de la performance au 31 octobre 2019;
- Plan d'audit pour l'exercice financier 2019-2020.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



JEAN POLIQUIN

Président du Conseil

Vice-Président et directeur,
Financière Banque Nationale

Membre du comité de
gouvernance, d'éthique
et de ressources humaines
et du comité d'audit
et de gestion de risques

Après avoir complété une année financière 2018-2019 remarquable à tous les points de vue, le défi était grand pour 2019-2020. Néanmoins, nous avons entamé l'exercice 2019-2020 avec un désir de continuer d'aller plus loin. La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a conclu son année financière sur une note de croissance importante pour les opérations de manutention effectuées sur ses installations portuaires et une reconnaissance significative concernant son expertise portuaire, développée au cours des années. Effectivement, de manière conséquente avec la Stratégie maritime, le gouvernement provincial a eu recours à notre expertise afin de mettre en place la gestion de quatre installations portuaires provenant du gouvernement fédéral, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Ainsi, de concert avec des représentants du ministère des Transports et du ministère de l'Économie et de l'Innovation et considérant notre mission et notre expertise dans les activités portuaires, notre équipe a participé à la constitution et la mise en place de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc. Cette société aura le mandat d'appuyer les différents partis impliqués dans la gestion et la maîtrise des opérations portuaires de ces régions.

Puisque le secteur maritime, de concert avec les orientations du gouvernement provincial, est dans une importante phase de croissance des activités, la Société continue d'optimiser son territoire. En ce sens, nous avons complété une importante opération de dragage afin d'améliorer l'accès maritime à nos installations. De plus, plusieurs analyses ont été effectuées afin d'évaluer la faisabilité de certains projets de développement tels que le prolongement de nos quais B1 et B2, l'installation de nouvelles conduites de vrac liquides ainsi qu'une seconde phase d'agrandissement de nos zones d'entrepôt. Dans chaque décision prise par la Société, il y a le souci du développement durable de son territoire et de son environnement, notamment en continuant son implication dans la mise en valeur de l'île Montesson et la plantation de plus de 1 000 arbustes afin de protéger l'habitat de la perchaude.

Par ses actions et sa vision à la fois ambitieuse et réaliste, la Société poursuit sa mission de développement économique du Québec en profitant de l'ensemble de ses leviers tels que ses installations portuaires et son territoire géographiquement stratégique, tout en gardant à l'esprit d'être et de demeurer un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

Ces grandes réalisations se veulent le résultat du travail acharné de l'ensemble de notre personnel sans qui ces résultats ne seraient possibles et l'apport unique des membres du conseil d'administration qui chaque jour nous font bénéficier de leurs grandes expertises et de leur dévouement afin d'assurer une gouvernance exemplaire dans le cadre de la réalisation de leurs mandats. Tout particulièrement, je tiens au nom de l'ensemble du personnel et du conseil d'administration, à remercier Mme Patricia Blanchette et Mme Marie-Claude Guilbert pour les services rendus au cours des dernières années. De plus, je souhaite la bienvenue à Mme Nicole Coutu (A.B.I.), Mme Marie-Claude Masson (U.Q.T.R.) et M. Richard Perron (Cepsa Chimie Bécancour), qui se joindront à notre conseil d'administration au cours des prochaines semaines.

En terminant, j'aimerais souligner l'agilité et l'implication de notre président-directeur général, M. Maurice Richard, et de son équipe de direction qui ont continué à offrir un service de très haut niveau à nos différents partenaires tout en appuyant notre gouvernement dans la mise en place et le développement de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc. Nous terminons notre exercice comme tous, avec la pandémie COVID-19, mais l'équipe a su démontrer beaucoup de positivisme et de résilience dans ce contexte particulier et nous sommes persuadés que l'expansion de la SPIPB est très prometteuse dans un futur rapproché. Par l'accomplissement de ces nombreux défis, l'équipe de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a démontré une fois de plus l'envergure de son expertise et sa place de leader de classe mondiale.

Jean Poliquin



JEAN POLIQUIN
Président du conseil d'administration

MARIO GÉLINAS
Directeur des finances,
administration
et ressources humaines

FRANÇOIS MARCHAND-SAVOIE
Directeur des opérations portuaires

DANIEL BIBEAU
Directeur projets,
infrastructures
et environnement

MAURICE RICHARD
Président-directeur général

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous complétons une année financière extrêmement relevée par l'amplitude et la diversité de ses défis mais cela nous a également confirmé notre expertise. Évidemment, les projets de grandes ampleurs continuent de mobiliser nos gens afin de maintenir la qualité de nos installations actuelles mais également de développer et d'optimiser nos installations afin d'être en cohésion avec la vision 2030 de la Stratégie maritime de notre gouvernement. À ce propos, notre équipe d'encadrement a profité de la vitrine offerte afin de partager ses grandes orientations via un mémoire afin d'alimenter les réflexions préalables à la mise en place de cette Stratégie.

Au cours de la dernière année, les entreprises du Parc industriel en partenariat avec la Société furent partie prenante du développement d'une Zone d'innovation sur notre territoire. À terme, la Zone d'innovation Bécancour fera rayonner la région et bénéficiera non seulement aux entreprises de notre territoire mais également à l'ensemble de la population québécoise.

À la suite de l'acquisition de quatre installations portuaires, anciennement fédérales, dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie par le gouvernement du Québec, ce dernier a mandaté la Société de l'appuyer dans l'ensemble des phases nécessaires à la gestion et la maîtrise de celles-ci. Ainsi, notre personnel a été mis à partie, compte tenu de l'expertise, dans la constitution et la mise en place de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent de la Gaspésie Inc. Il s'agissait d'un défi immense que l'équipe a accepté de relever.

Nonobstant de ces défis, la Société a poursuivi sur son élan des dernières années en manutentionnant une fois de plus un tonnage record de 2,5 millions de tonnes en provenance de ses opérations portuaires soit une augmentation de 11 % par rapport à l'exercice financier précédent. Il s'agit d'une excellente réussite qui démontre le succès des différentes stratégies mises de l'avant par la Société en concertation avec sa planification stratégique et ses partenaires.

Au niveau du Parc industriel, la Société a continué ses discussions avec plusieurs investisseurs potentiels afin de pouvoir conclure des ententes de développement sur notre territoire. Nous pouvons penser à l'implantation de la Société Écosource Recyclage qui représente un investissement de plus de 13 millions de dollars et qui se veut une solution écologique aux problèmes causés par la mauvaise disposition de millions de pneus usés. De plus, nous continuons d'appuyer les démarches de nos entreprises déjà présentes sur notre territoire; à titre d'exemple, l'équipe de la Société a mis en œuvre, en partenariat avec les gens de la Sécurité publique,

Servitank et de Cepsa Chimie Bécancour, un exercice d'urgence avec déploiement réel. Il s'agissait d'un exercice de taille dans lequel la majorité des entreprises du Parc industriel et services d'urgence ont pu participer et mettre en pratique leur Plan de Mesure d'Urgence.

Je tiens à remercier, au nom de toute l'équipe, les membres de notre conseil d'administration qui par leur grande expertise et leur dévouement permettent à la Société de bénéficier d'une gouvernance et d'un professionnalisme de haut niveau. Enfin, la Société a poursuivi la mise en place de son équipe en accueillant deux nouveaux membres dans son équipe d'encadrement soit Mme Karine Richard comme responsable à l'environnement et M. Marc-Alexandre Allard, à titre de directeur-adjoint aux services techniques. Nous sommes persuadés que l'arrimage de ces employés au sein de notre équipe nous permettra de poursuivre notre croissance et d'appuyer nos démarches de développement économique.



Maurice Richard

ÉQUIPE DE DIRECTION

La **DIRECTION GÉNÉRALE** gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La **DIRECTION FINANCES, ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES** est responsable de tous les processus comptables et administratifs de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines. Elle supervise également l'ensemble des communications écrites.

La **DIRECTION PROJETS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT** est responsable de l'aménagement et du développement du territoire, ainsi que de la construction et l'entretien des infrastructures. Elle est également responsable du développement des affaires et des projets industriels à l'intérieur du parc industriel et portuaire ainsi que des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire et au développement des projets industriels.

Le **DIRECTEUR DES OPÉRATIONS PORTUAIRES** est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'urgence et de sûreté du parc industriel et portuaire.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Une fois de plus, la Société a connu une excellente année avec des revenus records en provenance des services portuaires de 5,6 M\$, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année dernière. Ce résultat s'explique par la récolte des fruits de l'ajustement de stratégie d'affaires de la Société et par l'efficacité de nos partenaires d'affaires, ce qui en résulte à une augmentation de près de 10 % du nombre de navires ayant manutentionné au port de Bécancour en 2019-2020. Au niveau des charges, et ce malgré les tâches supplémentaires liées à la constitution de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc., la Société, supportée par son conseil d'administration, a respecté ses enveloppes budgétaires.

RESSOURCES HUMAINES

Après avoir complété le renouvellement de notre équipe de gestion l'année dernière, la Société a augmenté l'expertise de celle-ci par de nouvelles embauches afin de venir l'appuyer dans les services offerts à la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc.

Grâce à notre nouveau plan de développement des ressources humaines et à nos embauches, nous sommes convaincus que nous pourrions poursuivre le développement de notre Parc industriel et portuaire à Bécancour tout en offrant de nouveaux services à cette nouvelle entité.

COMMUNICATION

Au niveau des communications, la Société a continué à augmenter sa présence sur les réseaux sociaux et a revu son plan de recrutement des ressources humaines. L'un des faits marquants est le développement de sa nouvelle vidéo corporative, projet qui était prévu à notre planification stratégique 2018-2021. Cette nouvelle mouture de notre vidéo corporative démontre davantage aux investisseurs potentiels la vaste gamme de services (hydro-électrique, gazière, logistique, etc.) disponible, la qualité de nos

installations industrielles et portuaires ainsi que l'importance accordée à l'environnement sur notre territoire. Nous avons également produit un mémoire pour les fins de la consultation de notre gouvernement sur la nouvelle stratégie maritime qui servira de levier stratégique pour l'attraction de nouveaux investissements.

Enfin, soulignons la participation de la Société pour des événements culturels de la région comme le POW-WOW 2019 des Abénakis de Wôlinak ainsi que le Ralliement acadien du Québec 2020.

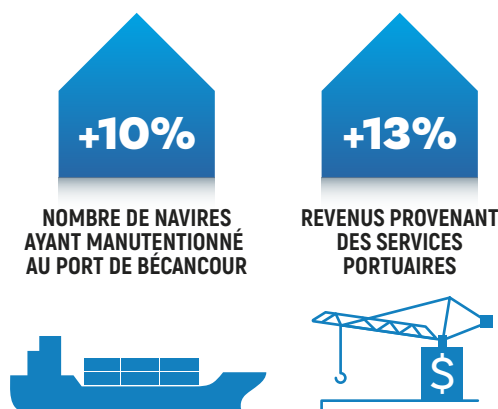
EXERCICE D'URGENCE À DÉPLOIEMENT RÉEL

En novembre dernier, la Société a simulé un exercice d'urgence à déploiement réel afin de sensibiliser et mettre en pratique la cohésion des plans d'urgence de l'ensemble de nos partenaires. Cette simulation d'envergure fut un succès et a permis à nos entreprises de constater l'implication des différents partenaires de la Société.



Une
stratégie de
développement
évolutive

Une gestion
fondée sur
l'efficacité
et la
transparence



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	AXES D'INTERVENTION	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS AU 31 MARS 2020
Faciliter le cheminement des investisseurs à travers les divers enjeux	L'accompagnement dans l'obtention des diverses autorisations environnementales	Vulgariser les enjeux environnementaux et les intégrer dans un processus d'accompagnement	Fiches synthèses pour les investisseurs	4 fiches d'accompagnement à élaborer pour le 31 mars 2019 : Processus d'autorisation / Gestion des eaux / Émissions atmosphériques / Milieux naturels	En cours au 31 mars 2020
		Offrir un mécanisme de compensation	Stratégie de planification territoriale	Plan de développement et de conservation du territoire à présenter au CA en juin 2018 Autorisation d'un mode de compensation au 30 juin 2019	En réévaluation
		Effectuer une vigie relativement à l'impact des divers lois et règlements reliés à l'environnement.	Rapport au conseil d'administration	Rapport incluant des recommandations d'interventions présenté au CA pour toute modification pouvant affecter le développement du port ou du parc industriel	Réalisé
	L'accompagnement dans l'obtention des besoins en énergie et en transport	Guider les investisseurs dans leurs démarches auprès des différents partenaires	Fiches synthèses pour les investisseurs	3 fiches d'accompagnement à élaborer pour le 31 mars 2019 : Infrastructures industrielles et portuaires / Offre énergétique / Transport	En cours au 31 mars 2020
		Améliorer les relations avec les partenaires	Rencontre avec les intervenants	1 rencontre par année par intervenant : Hydro-Québec, Énergir, CN et MTQ	Réalisé
Assurer le développement d'activités industrielles et portuaires responsables	L'impact des projets sur le plan social et environnemental	Minimiser l'empreinte environnementale	Projets favorisant l'efficacité énergétique et la lutte aux changements climatiques	2 actions par année	Réalisé
		Améliorer le lien de confiance et de transparence avec notre communauté	Actions favorisant la participation de la communauté	Proposer un élargissement du mandat du Comité consultatif en environnement de la Ville de Bécancour / Préparation d'un Cadre de référence pour la consultation publique des projets	En cours au 31 mars 2020
		Être un partenaire d'influence auprès de la Ville pour une gestion responsable des risques industriels	Mise à jour du Plan des mesures d'urgence au port / Exercice d'urgence (ensemble du parc industriel)	Nouveau plan à présenter au CA en 2019 1 exercice terrain initié par la Société au cours du cycle de planification stratégique	Réalisé
Promouvoir le développement du parc industriel et du port	La stratégie de développement des affaires	Faire connaître mondialement le parc industriel et le port	Participation à des événements reliés au maritime / Nombre de communiqués transmis aux partenaires de développement économique	Participations à 2 événements par année (au Canada) 2 communiqués par année	Réalisé
		Améliorer l'accueil des investisseurs	Nouveau vidéo	À réaliser au cours de l'année 2019	Réalisé
		Identifier des occasions d'affaires en lien avec le potentiel de développement du port et du parc industriel	Étude des marchés potentiels et de la concurrence	1 étude pour le port à effectuer en 2018-2019 1 étude pour le parc industriel à effectuer en 2019-2020	En cours au 31 mars 2020
	Le réseau de partenaires	Améliorer nos liens avec le réseau des partenaires en développement économique	Nombre d'activités favorisant le repérage de projets	Participation à 10 activités documentées par année	Réalisé
Offrir des services et des infrastructures industrielles et portuaires d'envergure mondiale	L'accessibilité à des infrastructures industrielles et portuaires et à des services de qualité	Optimiser la capacité d'accueil au port	Disponibilité des quais	Construction d'un duc-d'Albe au cours du cycle de planification stratégique Ajout d'un 2 ^e terminal de vrac liquide au cours du cycle de planification stratégique	En cours au 31 mars 2020
			Espace d'entreposage	Agrandissement de l'aire d'entreposage au cours du cycle de planification stratégique	Réalisé
		Planifier les besoins futurs afin d'assurer à nos clients des infrastructures industrielles et portuaires compétitives ainsi que des services ayant un haut standard de qualité	Plan d'intervention sur les infrastructures portuaires	À réaliser pour le 31 mars 2019	Réalisé
Améliorer les modes de gouvernance et favoriser des pratiques de saine gestion	La gestion des ressources humaines	Favoriser le développement des talents et maximiser le transfert des connaissances	Plan de développement des ressources humaines	À réaliser au cours de l'année 2019	Réalisé
	La pérennité financière	Explorer de nouvelles sources de revenus pouvant assurer la pérennité financière	Interventions auprès d'utilisateurs de services portuaires	3 interventions au cours du cycle de planification stratégique	Réalisé
			Nouvelles opportunités de revenus	1 étude de faisabilité reliée au développement portuaire à effectuer en 2019-2020 1 étude de faisabilité reliée au développement du parc industriel à effectuer en 2020-2021	En cours au 31 mars 2020

PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 16 septembre 2015, le conseil d'administration de la Société a adopté le Plan d'action de développement durable (PADD). Ce plan est en concordance avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Cependant, après discussions avec le Bureau de coordination du développement durable du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques, il existe une discordance entre le PADD et la Stratégie du gouvernement. Tout d'abord, afin de ne pas devoir refaire un nouveau PADD pour une année seulement, nous avons modifié les dates des actions se terminant au 31 mars 2020 pour le 31 mars 2021 puisque la nouvelle stratégie gouvernementale ne sera pas connue avant cette date. De plus, considérant les dernières modifications aux différentes lois environnementales, nous avons fait les modifications suivantes :

L'action suivante :

GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES DE FAÇON RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE LA BIODIVERSITÉ (ORIENTATION 3)

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la Société	1. Mettre en œuvre un plan de développement et de conservation du territoire	Superficie du territoire mis en conservation	200 hectares au 31 mars 2020

fut modifiée par l'action suivante :

3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la Société	1. Mise en œuvre de projets afin de mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes.	Nombre de projets auxquels la Société a participé	Participation à un projet par année
---	--	---	-------------------------------------

Et l'action suivante fut retirée :

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION (ORIENTATION 5)

OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE
5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	4. Établir une stratégie de gestion des équipements de mesure de qualité de l'air	Nombre d'équipements de mesure installés	31 mars 2020

NIVEAUX ATTEINTS DANS LE PROGRAMME DE L'ALLIANCE VERTE



ANNÉE	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
2015	4	1	2	3	n.a. (n'était pas en vigueur)
2016	4	2	2	4	2
2017	4	2	2	4	2
2018	4	2	2	4	2
2019	3	2	2	4	2

ATTEINTE DES OBJECTIFS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	ATTEINT AU 31 MARS 2020
Mise en œuvre de projets afin de mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes	Nombre de projets auxquels la Société a participé	Participation à un projet par année	La SPIPB a participé au projet d'aménagement d'habitat pour la perchaude dans le secteur du Parc industriel et portuaire de Bécancour
Établir un cadre de référence pour la consultation publique des projets industriels	Distribution d'un cadre de référence aux investisseurs potentiels	31 mars 2021	60 % réalisé
Étudier systématiquement la prise en compte des principes de développement durable pour les projets d'une ampleur ou d'un impact significatif	Mise en application d'une liste de critères et une procédure pour la prise en compte des principes de développement durable	31 mars 2016	La procédure et la liste de critères ont été mises en place à l'hiver 2016
Adopter une politique environnementale des opérations portuaires	Mise en vigueur d'une nouvelle politique	31 mars 2021	50 % réalisé
Soutenir des événements culturels locaux	Nombre d'événements auxquels la Société a participé financièrement	2 événements à partir de 2016	La Société a participé au Pow Wow de Wôlinak et au Ralliement acadien du Québec
Diminuer l'impact environnemental de la flotte de véhicules légers	Émissions de gaz à effet de serre de la flotte de véhicules légers	Réduction de 15 % par rapport à 2009-2010	Réduction de 36.2 %
Améliorer l'efficacité énergétique et le bilan carbone des infrastructures	Proportion des lampadaires de rue remplacés par des équipements écoénergétiques à DEL	100 % des lampadaires de rue au 31 mars 2020	100 % des lampadaires remplacés
Augmenter l'accessibilité à la visioconférence et favoriser la tenue de réunions sans papier	Nombre de salles de réunions munies d'écrans permettant des réunions sans papier et des visioconférences	3 salles au 31 mars 2017	4 salles sont équipées d'écran 2 salles sont équipées pour la visioconférence 1 équipement mobile pour la visioconférence est disponible pour les deux autres salles
Poursuivre la réduction de l'utilisation du papier dans les opérations courantes	Numérisation des plans des infrastructures de la Société	31 mars 2020	Tous les plans ont été numérisés en date du 31 mars 2017
	Implantation de la facturation et du transfert bancaire électroniques	31 mars 2017	La facturation et le transfert bancaire électronique ont été implantés pour la grande majorité de clients et fournisseurs

LA SPIPB A PARTICIPÉ AU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'HABITAT POUR LA PERCHAUDE DANS LE SECTEUR DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR



CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA CONSULTATION PUBLIQUE DES PROJETS INDUSTRIELS

60%
RÉALISÉ

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

50%
RÉALISÉ

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

-36,2%

LAMPADAIRES REMPLACÉS

100%
REEMPLACÉS



Plus de 1000 arbustes plantés pour la protection de l'habitat de la perchaude
Participation au projet de mise en valeur de l'île Montesson
Participation à deux événements culturels

INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN

Au cours du dernier exercice financier, la Société a mis de l'avant et a poursuivi ses démarches dans plusieurs projets. Ainsi, certaines analyses de préféabilité ont été effectuées dans le cadre du projet de prolongement de nos quais et d'un deuxième poste de transbordement de vrac liquide qui représente un projet d'approximativement 10 M\$ et qui permettra non seulement d'augmenter notre capacité d'accueil de nos quais B1 et B2 mais également d'accueillir des navires de taille plus importante contenant davantage de cargo. De plus, la Société souhaite augmenter son offre de services et maintenir ses installations de classe mondiale en demandant des subventions afin de pouvoir entamer la deuxième phase de l'agrandissement de sa zone d'entrepôt pour un agrandissement d'approximativement 50 000 m². Notre équipe a également commencé les plans d'aménagement de l'agrandissement du local des débardeurs afin de permettre à nos travailleurs de bénéficier d'une aire de restauration améliorée.

Compte tenu de l'évolution de la quantité de matériels transitant sur nos installations, nous avons également débuté des démarches conjointement avec nos partenaires afin de mettre à jour le tracé permettant aux transporteurs terrestres de pénétrer la zone portuaire de façon plus efficace. Ces projets coïncident avec les constats de notre mémoire sur le développement de la voie maritime du St-Laurent, en optimisant l'intermodalité dans les différents moyens de transports.

Toujours en mode évolution, la Société continue de travailler sur certains projets de grandes envergures comme la construction d'un nouveau quai afin de poursuivre le développement portuaire et le prolongement du réseau ferroviaire. Puisque les travaux actuels ont pour résultante d'augmenter le nombre de navires et le tonnage transitant par Bécancour, nous nous devons de continuer à évaluer les différentes possibilités d'amélioration de notre offre de services vis-à-vis nos partenaires.

Malgré les nombreux projets sur la table à dessin, notre équipe s'est affairée à plusieurs travaux d'entretien de différentes ampleurs afin de conserver nos actifs actuels dans les meilleures conditions possibles et de poursuivre l'amélioration de nos installations existantes. Nous avons d'ailleurs effectué une amélioration importante à notre système électrique dans le but de poursuivre nos efforts à minimiser notre consommation et notre empreinte écologique.



ÉQUIPE PROJETS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT



ÉQUIPE ENTRETIEN



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur des finances,
administration et
ressources humaines

Le président-directeur général,



Mario Gélinas, CPA, CA, MBA



Maurice Richard

Bécancour, le 26 juin 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

• je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

• j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Patrick Dubuc, CPA auditeur, CA
Directeur principal
Québec, le 26 juin 2020

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020 Budget	2020 Réal	2019 Réal
REVENUS			
Revenus d'exploitation			
Services portuaires	4 721 200 \$	5 610 518 \$	4 949 879 \$
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	634 000	545 138	625 077
Location d'immeubles	515 200	527 708	537 361
Honoraires professionnels	-	300 000	-
Dépôts sur options de vente de terrains	-	-	38 016
Contributions du gouvernement du Québec	-	31 332	1 519 400
Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille	129 700	172 908	129 835
Autres revenus	5 000	34 376	21 507
	6 855 100	8 071 980	8 671 075
Revenus reliés à l'inventaire des terrains (note 3)	1 611 400	98 981	596 124
	8 466 500 \$	8 170 961 \$	9 267 199 \$
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	1 428 300	1 413 682	1 465 888
Entretien et réparations	781 300	680 390	548 383
Fournitures et approvisionnements	540 000	464 935	540 500
Frais financiers (note 4)	422 600	417 462	417 555
Gardiennage	386 300	356 342	337 847
Services professionnels, administratifs et autres (note 5)	335 400	375 832	154 434
Taxes municipales et scolaires	174 600	167 270	175 389
Déplacements et communications	71 300	74 621	65 696
Publicité et promotion	88 800	64 986	78 068
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	52 811	17 436
Mauvaises créances	-	-	685
Autres charges	15 000	11 761	13 797
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	1 764 800	1 486 247	1 564 846
	6 008 400	5 566 339	5 380 524
EXCÉDENT ANNUEL	2 458 100 \$	2 604 622	3 886 675
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		18 035 309	14 148 634
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		20 639 931 \$	18 035 309 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	10 406 581 \$	5 569 439 \$
Placements de portefeuille (note 6)	-	2 000 000
Débiteurs (note 7)	1 376 822	2 090 628
Actions dans la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc.	100	-
Inventaire de terrains	6 420 745	6 308 009
	<u>18 204 248</u>	<u>15 968 076</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	685 240	678 904
Intérêts courus à payer	78 063	78 427
Retenues sur contrats	42 921	146 148
Revenus reportés	152 885	152 885
Dépôts sur options de vente de terrains	319 125	189 910
Dettes (note 10)	16 958 200	16 944 523
Provision pour congés de maladie (note 11)	142 718	165 912
	<u>18 379 152</u>	<u>18 356 709</u>
DETTE NETTE	<u>(174 904)</u>	<u>(2 388 633)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	20 608 938	20 239 638
Stock de pièces de rechange	80 168	80 548
Charges payées d'avance	125 729	103 756
	<u>20 814 835</u>	<u>20 423 942</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>20 639 931 \$</u>	<u>18 035 309 \$</u>
Droits contractuels (note 14)		
Obligations contractuelles (note 15)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean Poliquin, président



Yves Hamelin, administrateur

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020 Budget	2020 Réal	2019 Réal
EXCÉDENT ANNUEL	2 458 100 \$	2 604 622 \$	3 886 675 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 381 000)	(1 908 358)	(3 641 529)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 764 800	1 486 247	1 564 846
Perte nette sur radiation d'immobilisations corporelles	-	52 811	17 436
	(616 200) \$	(369 300)	(2 059 247)
Acquisition de pièces de rechange		(2 590)	(11 743)
Acquisition de charges payées d'avance		(125 729)	(103 756)
Utilisation de pièces de rechange		2 970	2 567
Utilisation de charges payées d'avance		103 756	89 023
		(21 593)	(23 909)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE		2 213 729	1 803 519
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(2 388 633)	(4 192 152)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(174 904) \$	(2 388 633) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	2 604 622 \$	3 886 675 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 486 247	1 564 846
Ajustement de la dette au taux effectif	13 677	13 678
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	52 811	17 436
	4 157 357	5 482 635
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	713 806	(1 693 160)
Inventaire de terrains	(112 736)	(220 121)
Stock de pièces de rechange	380	(9 176)
Charges payées d'avance	(21 973)	(14 733)
Créditeurs et charges à payer	35 207	63 644
Intérêts courus à payer	(364)	10 414
Dépôts sur options de vente de terrains	129 215	115 101
Provision pour congés de maladie	(23 194)	(14 175)
	720 341	(1 762 206)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 877 698	3 720 429
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 040 456)	(3 334 873)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 040 456)	(3 334 873)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Nouveaux placements de portefeuille	-	(2 000 000)
Encaissement de placements de portefeuille	2 000 000	4 500 000
Acquisition d'actions dans la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc.	(100)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	1 999 900	2 500 000
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 837 142	2 885 556
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 569 439	2 683 883
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 406 581 \$	5 569 439 \$

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour* (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour. La Société exécute également tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec en raison de l'expertise développée dans l'exercice de sa mission. Un tel mandat peut être exécuté à l'extérieur du territoire d'activités de la Société.

En vertu de l'article 4 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

À la suite de la Politique maritime nationale rendue publique le 14 décembre 1995 et au Programme de transfert des installations portuaires annoncé le 24 avril 2015, lesquels prévoient la cession de certains ports et installations portuaires sous la gestion de Transports Canada à des parties intéressées, le gouvernement fédéral a transféré la gestion et la maîtrise des ports et des installations portuaires de Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna au gouvernement du Québec en date du 30 mars 2020.

Ainsi, le 13 mars 2020, en vertu du décret 168-2020, la Société a constitué la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc. afin d'assurer, à titre de mandataire, la gestion des ports et des installations portuaires transférés au gouvernement du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires, des honoraires professionnels et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus.

La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts et les remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

REVENUS (suite)

Les contributions du gouvernement du Québec définies comme des paiements de transfert sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en contributions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu à mesure que le passif est réglé.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements de portefeuille, les débiteurs (excluant le poste « taxes à recevoir ») et les actions dans la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie Inc. sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créiteurs et charges à payer (excluant les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

Inventaire de terrains

Les terrains en inventaire sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen majoré des coûts spécifiques si applicable. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

PASSIFS

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

Dépôts sur options de vente de terrains

La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Société sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée car la Société estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste «Créditeurs et charges à payer» à l'état de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains et remplissage qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	10 ans à 40 ans
Installations portuaires	5 ans à 40 ans
Véhicules et équipement	5 ans à 15 ans
Usine et réseau de distribution d'eau	5 ans à 40 ans
Réseaux de transport	20 ans à 40 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans à 10 ans

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

OPÉRATIONS INTERENTITÉS (suite)

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. REVENUS RELIÉS À L'INVENTAIRE DE TERRAINS

Produit de la vente de terrains
Coût des terrains vendus

2020	2019
114 031 \$	684 992 \$
(15 050)	(88 868)
<u>98 981 \$</u>	<u>596 124 \$</u>

4. FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur l'emprunt bancaire
Intérêts sur les dettes

2020	2019
200 \$	293 \$
417 262	417 262
<u>417 462 \$</u>	<u>417 555 \$</u>

5. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

Services professionnels
Assurances

2020	2019
293 075 \$	98 533 \$
82 757	55 901
<u>375 832 \$</u>	<u>154 434 \$</u>

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Certificats de placement garanti échus au cours de l'exercice

2020	2019
- \$	2 000 000 \$
<u>- \$</u>	<u>2 000 000 \$</u>

7. DÉBITEURS

Comptes clients
Provision pour créances douteuses

2020	2019
822 041 \$	524 780 \$
-	(685)
<u>822 041</u>	<u>524 095</u>
519 400	1 519 400
13 169	23 875
22 212	23 258
<u>1 376 822 \$</u>	<u>2 090 628 \$</u>

Contribution du gouvernement du Québec à recevoir
Intérêts courus à recevoir
Taxes à recevoir

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels et ce, jusqu'au 31 mars 2022, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Le 16 février 2016, une convention de marge de crédit est intervenue entre la Société et le ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt de cette marge de crédit, applicable sur le solde quotidien, correspond au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système Reuters ou de tout autre système de cotations de remplacement majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2020 et 2019, le solde est nul.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
Fournisseurs	374 251 \$	393 416 \$
Salaires à payer	44 642	35 302
Déductions à la source à payer	43 798	46 007
Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur	90 436	77 546
Vacances à payer	132 113	126 633
	<u>685 240 \$</u>	<u>678 904 \$</u>

10. DETTES

	2020	2019
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 1,675 %, dont le capital est remboursable en décembre 2020	3 997 451	3 993 699
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 2,091 %, dont le capital est remboursable en avril 2022	3 991 960	3 988 027
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023	4 988 586	4 985 258
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 2,632 %, dont le capital est remboursable en septembre 2027	3 980 203	3 977 539
	<u>16 958 200 \$</u>	<u>16 944 523 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations définies comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 102 645 \$ (2019 : 111 737 \$).

Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2020		2019	
	RREGOP	RRPE	RREGOP	RRPE
Taux de croissance de la rémunération	3,15 %	- %	3,30 % à 3,63 %	3,25 %
Taux d'actualisation	0,98 % à 2,06 %	- %	1,91 % à 2,56 %	1,91 %
Durée de l'actualisation	2 à 11 ans	- an	3 à 11 ans	1 an
	2020		2019	
Congés de maladie au début		165 912 \$		180 087 \$
Charge de l'exercice		26 240		11 754
Prestations versées au cours de l'exercice		(49 434)		(25 929)
Congés de maladie à la fin		142 718 \$		165 912 \$

Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1^{er} avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour les fonctionnaires et au 31 mars 2019 pour les professionnels. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020							2019
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement ⁽¹⁾	Installations portuaires ⁽¹⁾	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau ⁽¹⁾⁽²⁾	Réseaux de transport ⁽¹⁾	Mobilier et équipement de bureau	Total
Coût des immobilisations								
Solde d'ouverture	7 514 148	4 918 170	37 271 522	902 607	20 753 629	13 551 531	500 982	85 412 589 \$
Acquisitions	-	42 038	1 113 433	52 807	419 063	185 627	95 390	1 908 358
Radiations	-	-	(550 622)	(18 833)	(6 690)	(230 959)	(24 005)	(831 109)
Solde de clôture	7 514 148	4 960 208	37 834 333	936 581	21 166 002	13 506 199	572 367	86 489 838
Amortissement cumulé								
Solde d'ouverture	-	3 568 852	32 421 295	636 470	17 909 255	10 278 444	358 635	65 172 951
Amortissement de l'exercice	-	61 108	792 394	51 324	296 774	239 733	44 914	1 486 247
Incidence des radiations	-	-	(504 653)	(18 833)	(1 745)	(230 959)	(22 108)	(778 298)
Solde de clôture	-	3 629 960	32 709 036	668 961	18 204 284	10 287 218	381 441	65 880 900
Valeur comptable nette 2020	<u>7 514 148 \$</u>	<u>1 330 248 \$</u>	<u>5 125 297 \$</u>	<u>267 620 \$</u>	<u>2 961 718 \$</u>	<u>3 218 981 \$</u>	<u>190 926 \$</u>	<u>20 608 938 \$</u>
Valeur comptable nette 2019	<u>7 514 148 \$</u>	<u>1 349 318 \$</u>	<u>4 850 227 \$</u>	<u>266 137 \$</u>	<u>2 844 374 \$</u>	<u>3 273 087 \$</u>	<u>142 347 \$</u>	<u>20 239 638 \$</u>

⁽¹⁾ Les installations portuaires, l'usine et réseau de distribution d'eau et les véhicules et équipements comprennent des montants respectifs de 445 272 \$, 30 977 \$ et 253 270 \$ (2019: 355 072 \$, 30 977 \$ et 21 444 \$) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

⁽²⁾ L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 \$ (2018: 99 099 \$) de pièces qui ont été mises hors service pour une période prolongée dès leur acquisition et pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2020 est la suivante :

	2020	2019
Encaisse et placements de portefeuille	10 406 581 \$	7 569 439 \$
Comptes clients	822 041	524 095
Intérêts courus à recevoir	13 169	23 875
Contributions du gouvernement du Québec à recevoir	519 400	1 519 400
	<u>11 761 191 \$</u>	<u>9 636 809 \$</u>

Le risque de crédit associé à l'encaisse, aux placements de portefeuille et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2020, ces actifs financiers sont investis dans des comptes bancaires à rendement élevé. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. De plus, les contributions du gouvernement du Québec à recevoir ont un risque de perte négligeable du fait qu'ils sont à recevoir d'entités gouvernementales et que les ententes stipulent les montants à recevoir et que tous les critères pour obtenir ces contributions ont été respectés.

Le risque de crédit découle principalement des comptes clients.

	2020	2019
Créances courantes	809 825 \$	486 465 \$
De 31 à 60 jours	8 515	1 357
Plus de 60 jours	3 701	36 958
	<u>822 041</u>	<u>524 780</u>
Provision pour créances douteuses	-	(685)
	<u>822 041 \$</u>	<u>524 095 \$</u>

Au 31 mars 2020, environ 40 % des comptes clients sont à recevoir d'un client (2019: environ 60 % à recevoir d'un client). La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2020				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	551 006 \$	- \$	- \$	- \$	551 006 \$
Intérêts courus à payer	78 063	-	-	-	78 063
Retenues sur contrat	42 921	-	-	-	42 921
Dettes et intérêts	4 325 887	4 642 000	5 284 055	4 255 600	18 507 542
	<u>4 997 877 \$</u>	<u>4 642 000 \$</u>	<u>5 284 055 \$</u>	<u>4 255 600 \$</u>	<u>19 179 532 \$</u>
	2019				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	555 351 \$	- \$	- \$	- \$	555 351 \$
Intérêts courus à payer	78 427	-	-	-	78 427
Retenues sur contrat	146 148	-	-	-	146 148
Dettes et intérêts	325 523	4 744 820	9 482 945	4 357 840	18 911 128
	<u>1 105 449 \$</u>	<u>4 744 820 \$</u>	<u>9 482 945 \$</u>	<u>4 357 840 \$</u>	<u>19 691 054 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques liés aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt associé aux soldes de trésorerie est lié aux variations du taux de financement à un jour (ou taux directeur) de la Banque du Canada et des taux préférentiels des institutions financières. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait affaire avec quelques institutions financières, ce qui lui permet d'obtenir des taux concurrentiels et de réduire son exposition à un instrument de placement particulier.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

14. DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différents contrats de location-exploitation ayant des termes de 10 à 20 ans, concernant la location de terrains et d'équipements portuaires ainsi qu'une entente de services d'une durée de 5 ans, en vertu desquels elle recevra 4 723 000 \$ (2019: 2 242 200 \$) de la part de ses clients.

2021	879 300 \$
2022	879 300
2023	879 300
2024	879 300
2025 et plus	1 205 800
	4 723 000 \$

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien, de dragage et de gardiennage pour un total de 1 346 100 \$ (2019: 1 015 700 \$). Ces contrats sont tous résiliables annuellement.

2021	510 000 \$
2022	480 100
2023	356 000
	1 346 100 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président directeur-général de la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu un contrat avec le ministère des Transports afin de réaliser toutes les démarches préalables à la prise de possession des quatre installations de Matane, Rimouski, Gaspé et Gros-Cacouna par le gouvernement du Québec. Ce contrat, d'une valeur de 300 000 \$, a été comptabilisé au poste « honoraires professionnels » à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 403 950 \$ (2019 : 393 171 \$).

En date du 31 mars 2020, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 42 921 \$ (2019 : 146 148 \$) et le poste « Créiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 155 317 \$ (2019 : 184 188 \$).







POLITIQUE RELATIVE À L'EMPLOI ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, la Société a adopté une politique linguistique qui tient compte de sa vocation économique et détermine de quelle manière la Charte de la langue française doit s'appliquer au sein de la Société.

Ainsi, la Société se conforme aux exigences de la Charte de la langue française et à sa *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française*, qui établit le français comme la langue de travail quotidienne pour tous ses employés. Elle accorde une importance fondamentale à la qualité et à l'utilisation du français dans ses communications orales et écrites tout en tenant compte de sa vocation économique.

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

En considération de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, la Société s'est vu accorder une dispense compte tenu de sa structure organisationnelle. Par conséquent, les employés peuvent en tout temps effectuer une divulgation liée à un acte répréhensible au Protecteur du citoyen.

CODES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Les employés et les administrateurs de la Société respectent les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la Loi. Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Dans le cadre du budget 2009-2010, le gouvernement annonçait la mise en place de la Politique de financement des services publics. Cette politique s'applique à tous les organismes publics qui offrent des biens et des services aux citoyens, aux entreprises et aux municipalités. Par de meilleures pratiques tarifaires, elle vise à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et pour s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Les ministères et organismes sont donc tenus de faire état de la progression de la mise en place de cette politique.

À cet égard, les tarifs de la Société sont fixés annuellement selon le marché, car celle-ci œuvre dans un environnement concurrentiel.

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Société doit attester de la diffusion des documents visés par ce règlement et rendre compte de l'activité lui étant liée.

Au cours du présent exercice, la Société a reçu deux demandes d'accès à l'information qui furent acceptées. Ces demandes ont été traitées dans les délais prescrits.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2020

Version imprimée : ISBN : 978-2-550-87384-6

Version électronique : ISBN : 978-2-550-87385-3

Photos :
Olivier Croteau
Jean-François Paquin
Mario Vallée



**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec



1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Téléphone : 819 294-6656
Télécopieur : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

